

# VOICE

Le journal de la SPM | juin 2021 | numéro 2



Désastre écologique en Arctique

## Les autochtones demandent le droit à la parole

**Il y a plus d'un an, l'Arctique a été le théâtre d'une des plus grandes catastrophes écologiques : 21 000 tonnes de diesel se sont échappées d'un ancien réservoir appartenant à une filiale du géant minier russe Norilsk Nickel. Les conséquences de la pollution sur les communautés autochtones vivant dans la région sont désastreuses. La SPM soutient les personnes concernées dans leur combat pour l'autodétermination et la protection de l'environnement en faisant pression sur les investisseurs internationaux.**

Une pellicule couleur de rouille aux reflets irisés recouvre les marais de la toundra près de la ville in-

dustrielle Norilsk au nord de la Sibérie : du diesel, échappé d'un vieux réservoir rouillé d'une filiale du géant minier russe Norilsk Nickel. Le 29 mai 2020, 21 000 tonnes d'hydrocarbures se sont déversées dans la toundra environnante ainsi que dans deux rivières. En l'absence de rempart de protection, le carburant s'est rapidement répandu sur une surface de 180 000 m<sup>2</sup>, l'équivalent d'environ 26 terrains de football. Depuis les rivières polluées Ambarnaïa et Doldykane, le diesel a fini par atteindre le lac Piasino, un important réservoir d'eau potable pour la population de la région et dont dépendent de nombreuses communautés autochtones qui vivent majoritairement en autarcie.

**SOCIÉTÉ POUR  
LES PEUPLES  
MENACÉS**



Smog, pluies acides et eau polluée - Norilsk en Russie, la grande ville la plus septentrionale du monde avec 150 000 habitant-e-s, subit de gros dégâts écologiques à cause du géant minier Norilsk Nickel.

### Une catastrophe pour les autochtones

Suite à cette catastrophe, les conditions de vie des communautés autochtones de la région se sont considérablement détériorées. S'il n'était déjà pas facile de s'opposer auparavant aux grands groupes industriels au niveau politique et en tant que membres de la société civile qui menacent leur mode de vie traditionnel, la fuite d'hydrocarbure a par ailleurs entraîné une grave pénurie alimentaire. Notamment pour les minorités ethniques des Nganassanes, Dolganes, Nénètses, Enetses et Evenkes installées sur la péninsule de Taïmyr et qui vivent principalement de la chasse, de l'élevage de rennes et de la pêche des rivières et des lacs alentours. « Depuis la catastrophe, les chasseurs reviennent souvent au village les mains vides », confie Guennadi Chtchoukine, un représentant de la minorité dolgane. Car les rennes ont déserté la région et les poissons sont empoisonnés, rompant ainsi la chaîne alimentaire. Les conséquences se font aussi sentir sur les activités commerciales de la région. Habituellement, les marchand-e-s arpentent la région non seulement pour vendre des denrées alimentaires mais aussi pour acheter aux autochtones de la viande de renne fraîche. Comme il n'y a actuellement rien à vendre, ils/elles ne viennent plus.

### Des affaires opérées par l'intermédiaire de la Suisse

Norilsk Nickel fait partie des entreprises d'exploitation de matières premières les plus rentables au monde. Néanmoins, ces dernières années le groupe a été à l'origine de plusieurs infractions aux prescriptions en matière de sécurité et d'environnement. Les fonderies

de Norilsk, par exemple, polluent l'air depuis des années en rejetant du dioxyde de soufre. De graves incidents industriels, l'élimination illégale des eaux usées dans les rivières, le rejet d'oxyde de fer provenant d'une usine du groupe ou encore la rupture d'un oléoduc ont en outre été documentés. Norilsk Nickel est donc soupçonné d'engranger des profits considérables au détriment de l'environnement et de la sécurité. En 2019, l'entreprise a réalisé un bénéfice net de 6 milliards de dollars dont 4,8 milliards ont été versés aux actionnaires. Dans le même temps, les infrastructures et les normes de sécurité et de protection de l'environnement sont négligées. C'est certainement pour des raisons fiscales que Norilsk Nickel gère son activité mondiale par l'intermédiaire de sa filiale Metal Trade Overseas SA basée à Zoug.

### Les questions gênantes ne sont pas les bienvenues

S'agissant des répercussions négatives sur les communautés autochtones, Norilsk Nickel se montre ouvert à la coopération : en plus du paiement d'indemnités, le groupe a annoncé, avec l'Association des peuples autochtones RAIPON, la création d'un programme de développement d'un montant de 25 millions de dollars US pour soutenir les communautés concernées. Les représentant-e-s d'autres organisations autochtones ont toutefois émis de vives critiques à l'encontre de RAIPON en raison de son manque d'indépendance. Pavel Sulyandziga, président du Fonds Batani qui milite pour la défense des droits des autochtones, reproche également à Norilsk Nickel de s'ache-



ter des soutiens. En mars de cette année, il confiait au journal The Barents Observer : « Les gens qui posent des questions gênantes sur les violations présumées de prescriptions et d'autres problèmes sont tout simplement exclus du programme ». En outre, ce programme ne porte que sur des projets sociaux, culturels ou d'infrastructures. Norilsk Nickel n'aborde pas sérieusement les questions fondamentales liées aux droits fonciers, à l'utilisation des ressources et aux mécanismes de compensation, selon Pavel Sulyandziga.

### Les communautés autochtones se mobilisent

Les revendications des communautés autochtones étant insuffisamment entendues en Russie, celles-ci ont décidé de faire pression sur les acteurs internationaux. En août 2020, le réseau autochtone russe Aborigen Forum a lancé une campagne internationale et adressé à Elon Musk une lettre ouverte dans laquelle il demande au directeur général de Tesla de ne plus entretenir de relations commerciales avec Norilsk Nickel tant que le groupe ne traitera pas les communautés autochtones conformément à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. La firme allemande BASF, qui produit entre autres des batteries pour véhicules électriques, a elle aussi été critiquée pour ses relations avec Norilsk Nickel. Avec le soutien de la SPM, les communautés autochtones de Russie s'adressent aujourd'hui aux banques suisses Credit Suisse, UBS et Pictet, qui contribuent au financement du géant minier. Elles rappellent aux banques les atteintes aux droits humains et à l'environnement commises par Norilsk Nickel et leur demandent d'exercer leur influence sur le groupe russe. En faisant pression sur les investisseurs suisses, la SPM entend inciter le groupe russe à respecter le droit à l'autodétermination des communautés autochtones.



PHOTO : GUENNA DI CHITCHOUKTINE

21 000 tonnes de diesel échappées d'un vieux réservoir d'une filiale du Norilsk Nickel colore l'eau de la rivière Ambaraja en rouge.

Texte : **Lea Künzli** stagiaire campagne SPM



## Editorial

*Des eaux polluées par des milliers de tonnes de diesel échappées d'un vieux réservoir, la toundra recouverte d'une épaisse fumée provenant d'une décharge en feu, une nature souillée par du kérosène échappé d'un oléoduc endommagé, une rivière contaminée par des substances toxiques provenant d'un bassin de récupération des eaux usées, ou encore l'effondrement d'un hall de production coûtant la vie à trois personnes : une série noire dont le géant minier Norilsk Nickel porte la responsabilité rien que pour l'année 2020. Depuis plusieurs années, le groupe russe engrange des bénéfices colossaux dans la toundra arctique, au détriment de la population et de l'environnement. Les communautés autochtones locales sont particulièrement menacées.*

*Ces événements concernent également la Suisse. Car Norilsk Nickel gère la totalité de son activité commerciale mondiale par l'intermédiaire d'une filiale basée à Zoug, et les banques suisses possèdent par ailleurs des parts de la maison mère. Apprenez-en davantage sur ce sujet en lisant les pages 1-5.*

*Sur la question de la mise en balance des droits humains et des intérêts économiques, le gouvernement suisse se trouve à un tournant délicat dans ses relations avec la République populaire de Chine. Alors que les Etats-Unis, l'UE et d'autres pays ont récemment affiché une position claire, la Suisse fait preuve de retenue. Mais la pression du Parlement pour des mesures concrètes s'accroît. Lisez les pages 6-7 pour découvrir les avancées obtenues lors de la dernière session de printemps, grâce aussi à l'implication de la SPM.*

*Notre engagement pour les autochtones et les minorités n'est possible que grâce à votre don ou votre adhésion. En vous remerciant de votre soutien, je vous souhaite une lecture captivante.*

Tabea Willi, responsable de campagne à la SPM

### IMPRESSUM

VOICE 2, juin 2021 **Editrice** : Société pour les peuples menacés, Birkenweg 61, CH-3013 Bern, 031 939 00 00, info@gfbv.ch, www.gfbv.ch  
**Rédaction** : Amy Douglas et Bettina Wyler **Mise en page** : Tania Brügger Márquez **Collaboratrices pour ce numéro** : Julia Büsser, Fabienne Krebs, Lea Künzli, Tabea Willi **Parution** : semestrielle **Tirage** : 3800 exemplaires **Impression** : Mattenbach AG; imprimée sur Plano Speed **Abonnement** : 30 francs par an (sera déduit une fois par an de votre don) **Cotisation** : dès 80 francs par an **Photo de couverture** : Petr Shelomovskiy / Greenpeace

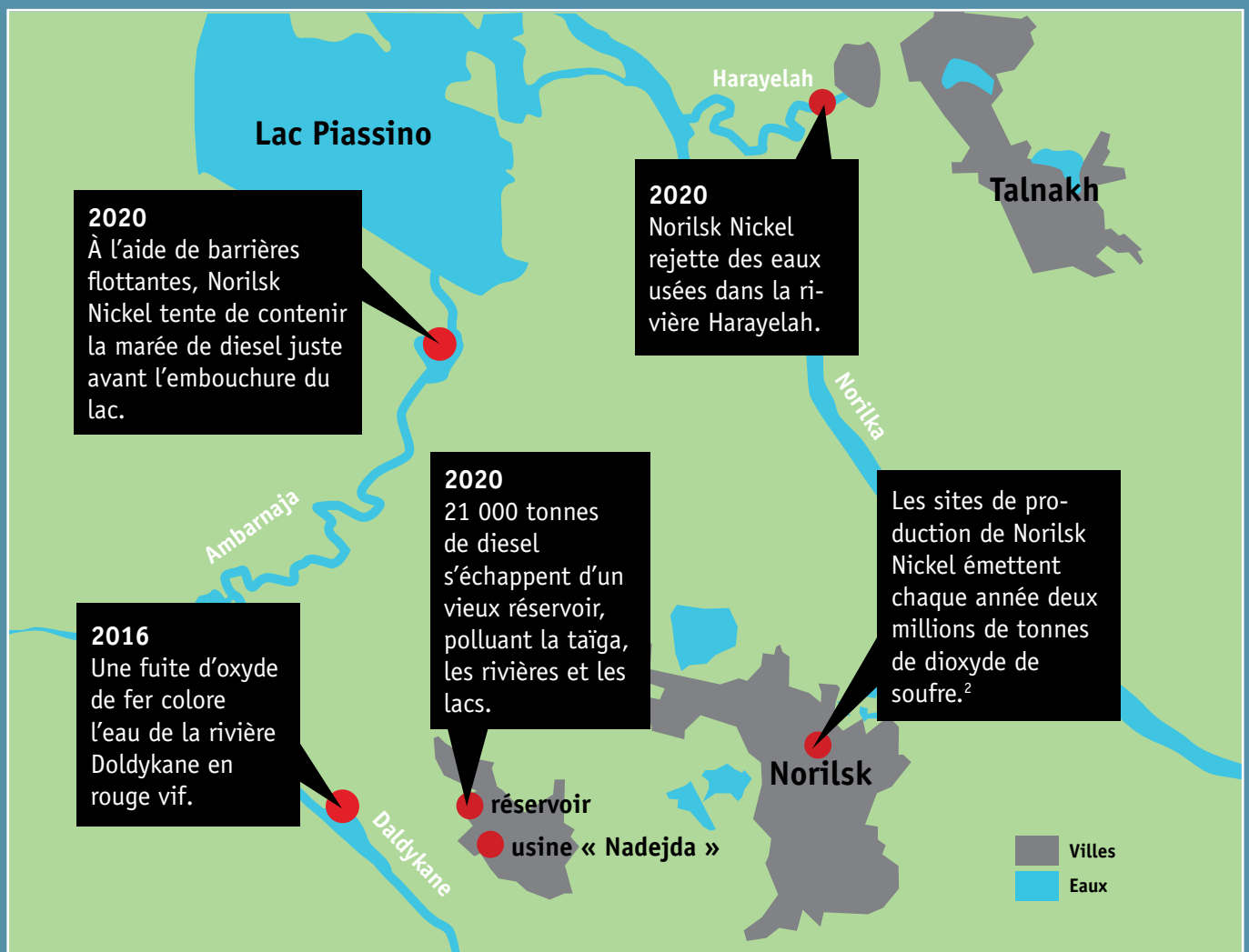
# Traces d'un désastre

Dans la ville industrielle de Norilsk au nord de la Sibérie, un groupe minier russe engrange des profits considérables au détriment de l'environnement et de la sécurité alimentaire de la population autochtone locale.



La péninsule de Taïmyr abrite près de 10 000 autochtones des communautés ethniques des Nganassanes, Dolganes, Nénètses, Enetses et Evenkes.

La sécurité alimentaire de ces populations autochtones est sérieusement menacée : une fuite d'hydrocarbure et d'autres déchets industriels ont pollué les rivières et les lacs, empoisonnant les poissons et chassant les rennes de leur territoire.



Avec 14 milliards de dollars de chiffre d'affaires et 6 milliards de dollars de bénéfices, Norilsk Nickel est l'entreprise la plus rentable de Russie.<sup>1</sup>

Le groupe vend ses métaux par l'intermédiaire de la société suisse Metal Trade Overseas SA.

En 2019, Credit Suisse a acheté des actions de Norilsk Nickel pour un montant de 172 millions de francs.

## TIMELINE

**2016**

De l'oxyde de fer provenant de l'usine « Nadejda » se retrouve dans la nature. La rivière Doldykane vire au rouge.

**28 juin 2020**

De l'eau contaminée par des substances toxiques et pompée depuis un bassin d'eaux usées d'une usine d'enrichissement à Talnakh appartenant à Norilsk Nickel est rejetée dans la rivière Harayelah.

**12 juillet 2020**

44,5 tonnes de kérosène se répandent dans la nature après la rupture d'un oléoduc appartenant à Norilsk-Transgaz

**Janvier 2021**

Quelques communautés autochtones reçoivent une indemnisation de la part de Norilsk Nickel.

**20 février 2021**

Trois personnes sont tuées et trois autres blessées suite à l'effondrement d'une usine métallurgique à Norilsk.

**29 mai 2020**

- 21 000 tonnes de diesel échappées d'un vieux réservoir appartenant à une filiale de Norilsk Nickel se déversent dans la nature.
- Malgré les barrières flottantes, des composants toxiques se retrouvent dans le lac Piassino et le fleuve du même nom.<sup>3</sup>
- Le montant des conséquences économiques pour les communautés autochtones est estimé à 2 millions de francs.<sup>4</sup>

**28 juin 2020**

Un feu se déclare sur une décharge contenant des déchets industriels appartenant à Norilsk Nickel. La fumée envahit la toundra, engendrant des dégâts sur la flore, la faune et la population.

**Septembre 2020**

Norilsk Nickel annonce, en coopération avec l'Association des peuples autochtones RAIPON contrôlée par l'Etat, un programme de soutien et de développement destiné aux communautés autochtones de la péninsule de Taïmyr, pour un montant d'env. 25 millions de francs.

**5 février 2021**

La filiale de Norilsk Nickel responsable de la fuite de diesel est condamnée à une amende de 1,87 milliard de francs par la justice russe. Il s'agit de l'amende la plus élevée jamais infligée en Russie pour atteinte à l'environnement.

**Aujourd'hui**

Le groupe Norilsk Nickel va-t-il enfin entendre les communautés autochtones concernées et renforcer les normes de sécurité de ses sites industriels ?

1 Duparc, Agathe: Serien-Umweltsünder Norilsk Nickel vertreibt seine Metalle von Zug aus, In: Intransparenz, Skandale, Prozesse: die Schweiz und ihre Rohstoffhändler, Public Eye Magazin Nr. 25, September 2020.

2 Inozemtsev Vladislav: How Norilsk became the Arctic's biggest polluter, the Moscow Times, 28.09.2020. <https://www.themoscowtimes.com/2020/09/28/how-norilsk-became-the-arctic-biggest-polluter-a71572>

3 Kavanosyan, Gregori: NORILSK / Lügen entlarven und Potanin ansprechen, Youtube, 19.06.2020. <https://www.youtube.com/watch?v=ZlsyN8JsRvA>

4 Moore, Alexander: Die Schäden für die indigenen Völker des Nordens durch den Unfall in Norilsk werden auf 170 Millionen Rubel geschätzt, Babr24.com, 21.12.2020.

<http://babr24.com/kras/?IDE=208531>

## Violations des droits humains au Turkestan oriental

# Les entreprises suisses doivent assumer leurs responsabilités

**Selon de récents rapports, les violations des droits humains au Turkestan oriental (province chinoise du Xinjiang) présentent tous les traits d'un génocide. Alors que des entreprises suisses entretiennent des relations commerciales dans la région, et certaines sont même présentes sur place, la Suisse tarde à réagir par rapport à d'autres pays. La nouvelle stratégie politique de la Confédération vis-à-vis de la Chine ne fournit aucun cadre d'orientation sur la question. La SPM demande l'adoption de mesures concrètes pour une politique en matière de droits humains cohérente reliant économie et droits humains.**

Camps d'internement, travail forcé, stérilisation forcée et viols systématiques : Depuis les « China Cables » en novembre 2019, les rapports sur l'ampleur des violations des droits humains au Turkestan oriental se multiplient. En mars 2021, le chercheur allemand Adrian Zenz a publié le « rapport Nankai ». Ce dernier révèle que des programmes de transfert de main-d'œuvre sont exécutés dans le but de chasser par la force les minorités ethniques de leurs lieux de vie principaux, de réduire volontairement la densité de leur population et de détruire la cohésion de ces

communautés. Le Canada, les Etats-Unis et les Pays-Bas ont officiellement qualifié de génocide les violations des droits humains au Turkestan oriental, et fin mars, l'UE a pris pour la première fois depuis 30 ans des sanctions à l'encontre de quatre hauts fonctionnaires chinois et d'une institution chinoise.

### Aucune conséquence

En mars 2021 toujours, le Conseil fédéral a présenté la stratégie politique de la Suisse vis-à-vis de la Chine, censée servir de « boussole » dans la gestion des relations du pays avec la Chine, selon les propos du ministre des Affaires étrangères Ignazio Cassis. La stratégie adoptée démontre que le principe longtemps suivi du « changement par le commerce » ne s'est pas vérifié dans les faits. Au contraire, la situation des droits humains en Chine tout comme la disposition de celle-ci à aborder le sujet n'ont fait qu'empirer. De plus, la surveillance et l'influence de la Chine en Suisse ont augmenté. En déclarant que « mieux vaut un dialogue difficile que pas de dialogue du tout », Ignazio Cassis continue sur la même lancée qu'auparavant, avec une stratégie dépourvue de mesures contraignantes qui permettraient une politique cohérente en matière de

droits humains. Sur le sujet, Lisa Mazzone, Conseillère aux Etats et présidente de la SPM, déclare : « Le fait qu'au-delà du dialogue et des critiques édulcorées aucune sanction d'aucune sorte ne soit envisagée dans la stratégie politique de la Suisse vis-à-vis de la Chine pose problème au regard de la situation dramatique en matière de droits humains en Chine. »

### Le Parlement suisse veut aller plus loin

Tandis que le Conseil fédéral propose une stratégie floue vis-à-vis de la Chine, le travail de longue haleine de la SPM, lui, porte ses fruits au Parlement. Le Conseil national a donné suite à une pétition initiée par les organisations tibétaines et la SPM, et a approuvé deux postulats lors de la session de printemps avec pour résultat d'une part l'évaluation par le Conseil fédéral du dialogue avec la Chine sur les droits humains, et d'autre part la rédaction d'un rapport sur la situation de la communauté tibétaine en Suisse. Ceci montre que, pour nombre de parlementaires, le besoin vis-à-vis de la Chine d'une approche cohérente et fondée sur des valeurs se fait plus fort. En outre, des membres du Conseil national et du Conseil des Etats de quatre partis ont déposé d'autres interventions demandant que le Conseil fédéral reprenne les

PHOTO : FRANZISKA ROTHENBÜHLER



Relations commerciales avec des entreprises chinoises dans le Turkestan oriental malgré le travail forcé : des Ouïghour-e-s en exil réclament que la priorité soit donnée aux droits humains plutôt qu'aux intérêts économiques à court terme.





PHOTO : FRANZISKA ROTHENBÜHLER

Le Conseil national a donné suite à une pétition des organisations tibétaines et de la SPM, et a demandé au Conseil fédéral de prendre des mesures concrètes.

sanctions de l'UE, reconnaisse comme génocide les violations des droits humains au Turkestan oriental, rédige un rapport sur la situation de la communauté ouïghoure en Suisse et explique ce qu'il compte faire pour contrer l'influence grandissante de la Chine dans les universités suisses.

### Les entreprises suisses doivent agir

Le Parlement fait également pression dans le domaine économique : Corina Gredig, conseillère nationale (PVL), veut élargir au travail forcé le contre-projet à l'initiative pour des multinationales responsables, et Sibel Arslan, conseillère nationale (Verts), souhaite savoir ce que fait le Conseil fédéral pour inciter les entreprises à prendre leurs responsabilités vis-à-vis des droits humains au Turkestan oriental. La SPM salue ces démarches et se réjouit de ce soutien politique. Jusqu'à présent, le principe du « changement par le commerce » et le dialogue avec la Chine sur les droits humains ont souvent été utilisés par le Conseil fédéral et certain-e-s membres du Parlement comme une excuse pour exclure cette question des relations économiques. L'accord de libre-échange entre la Suisse et la Chine n'offre, par exemple, absolument aucun moyen d'empêcher l'importation de produits issus du travail forcé. Parallèlement, la presse révèle les relations commerciales entretenues au Turkestan oriental par des entreprises suisses avec des sociétés chinoises inscrites sur la liste noire des Etats-Unis. Et les réponses aux questions adressées à ces entreprises ont été jugées insuffisantes jusqu'à présent. La SPM demande aux entreprises suisses d'agir et d'appliquer les normes internationales en vigueur dans le domaine de l'économie et des droits humains. Dans un courrier adressé à Swissmem, l'Association de l'industrie suisse des machines, des équipements électriques et des métaux, la SPM a demandé comment cette dernière soutenait ses membres dans l'application du devoir de diligence en matière de droits humains dans la région du Turkestan oriental.

Texte : **Fabienne Krebs** stagiaire campagne SPM

## La « loi de la destruction »

Les réserves autochtones sont depuis longtemps une épine dans le pied du gouvernement brésilien : le président Jair Bolsonaro et les représentant-e-s de l'économie agricole au parlement y voient un obstacle gênant à « l'accès » et à la « valorisation économique » des terres. Plusieurs projets de loi qui nuisent à la protection de l'environnement et aux droits fonciers des autochtones sont actuellement sur la table. Parmi eux, le Projeto Lei 191 sur lequel la Chambre des députés doit statuer. Cette loi prévoit de légaliser l'exploitation minière des terres autochtones par les petites exploitations et à l'échelle industrielle, et d'y autoriser l'extraction de pétrole et de gaz ainsi que la création de projets d'infrastructures et la production de semences génétiquement modifiées.

Le chef autochtone Juarez Munduruku met en garde : « Cette loi, si elle est adoptée, signifiera pour nous, peuple munduruku, encore plus de maladies et de destruction. » Avec l'organisation autochtone APIB, l'association Pariri du peuple munduruku et l'organisation SumOfUs, la SPM a décidé de lancer une pétition contre cette loi. Ensemble, elles demandent au parlement brésilien de rejeter la loi et de déclarer cette dernière anticonstitutionnelle.

En effet, le droit des communautés autochtones à la reconnaissance de leurs territoires est inscrit dans la Constitution brésilienne depuis 1988. Au Brésil, le statut de « territoire autochtone » garantit aux terres concernées un niveau de protection maximal. Au-delà de la région amazonienne, ce statut est censé garantir l'autodétermination territoriale des communautés autochtones et protéger la faune et la flore. En effet, plus de la moitié de la surface encore préservée de l'Amazonie se trouve dans des réserves autochtones ou d'autres zones protégées. Les réserves autochtones jouent ainsi un rôle essentiel dans la préservation de l'Amazonie et la régulation du climat dans la région et dans le monde.

Texte : **Julia Büsser** responsable de campagne à la SPM



## « La Chine jouit d'un traitement de faveur »

**Ralph Weber, spécialiste de la Chine, enseigne et mène des recherches à l'Institut européen de Bâle sur l'influence et la politique impérialiste de la Chine.**

Interview Amy Douglas stagiaire communication SPM / Photo : mise à disposition

**Ralph Weber, le Parti communiste chinois mène une politique répressive systématique à l'encontre des minorités, notamment au Turkestan oriental (province chinoise du Xinjiang). Dans quel but ?**

Tout ce que fait le Parti communiste vise un objectif final qui est de conserver le pouvoir. Au Xinjiang, il est question d'intégrité territoriale, d'accès aux ressources et de la sauvegarde de la province en tant que couloir de transit. En outre, les gens doivent s'aligner sur la ligne du Parti. Pour ce qui est des différences ethniques, culturelles et religieuses dans la province du Xinjiang, celles-ci sont combattues de manière radicale depuis des années. Des informations suggèrent l'existence de systèmes de surveillance et de répression testés dans la région et qui pourraient ensuite être utilisés ailleurs.

**Contrairement aux réactions de l'UE, d'autres pays européens et des Etats-Unis, la Suisse fait preuve de retenue. Pourquoi ?**

En tant que grande puissance, la Chine peut se permettre beaucoup de choses et jouit de plus en plus d'un traitement de faveur compte tenu de son ascension économique. Il y a là de nombreuses interdépendances, la promesse d'accéder à l'énorme marché chinois et la perspective d'un avenir économique mondial que beaucoup n'envisagent pas sans la République populaire de Chine. Mais l'on craint aussi purement et simplement les conséquences. Dans sa nouvelle stratégie vis-à-vis de la Chine, le Conseil fédéral souligne l'indépendance de sa politique. Mais peut-on vraiment parler d'indépendance lorsque l'on part du principe qu'il ne faut surtout pas contrarier l'Etat-parti chinois ?

**Dans certains débats, on avance le principe de neutralité, inscrit dans la Constitution, comme argument pour se prémunir d'éventuelles conséquences.**

Celles et ceux qui avancent cela ont une vision idyllique de la neutralité comme un objectif en soi. Or, la neutralité telle qu'on la comprend aujourd'hui et telle qu'elle est également appliquée par Berne ne constitue pas un objectif en soi mais un instrument visant à poursuivre d'autres objectifs. La neutralité de la Suisse n'est pas un obstacle à la prise de sanctions contre les violations des droits humains.

**Une prise de position claire de la Suisse sur la situation des droits humains en Chine représenterait-elle un risque trop important pour les intérêts économiques du pays ?**

C'est une question à laquelle finalement la population suisse devrait répondre. Si nous souhaitons redéfinir nos relations avec la République populaire de Chine, cela ne se fera certainement pas sans conséquences. Et il ne faudrait pas non plus réduire le débat à la simple question « droits humains contre intérêts économiques ». Car les droits humains, l'Etat de droit et la transparence ne seraient-ils pas, dans le long terme, des instruments permettant de promouvoir l'économie ? Par ailleurs, les entreprises en Chine ne sont pas libres d'agir comme elles le souhaitent sur le marché mais sont soumises, et ce de plus en plus, au contrôle et à la direction du Parti.

**Quelle serait la bonne attitude vis-à-vis de la Chine ?**

Nous devons préserver le dialogue avec la Chine mais également défendre nos valeurs et l'ordre mondial libéral par un multilatéralisme efficace ; nous devons aussi mettre un terme aux coopérations lorsque les conditions ne sont plus satisfaites. Cela doit se faire de manière systématique mais progressivement car au final personne n'a intérêt à ce que les choses dégénèrent.

**Pouvez-vous donner un exemple ?**

D'abord, il nous faut mieux connaître le Parti communiste chinois en tant qu'acteur majeur. Ensuite, il faudrait revenir à une coopération reposant sur la réciprocité et assortie de modalités claires. Cela ne pourra fonctionner qu'en réduisant les interdépendances, en nouant des alliances judicieuses et en défendant fermement les droits humains au sein d'organes internationaux.

**Sur la question de l'expertise sur la Chine, le gouvernement suisse dispose-t-il des compétences et des connaissances nécessaires sur le système politique et économique chinois ?**

Si l'on compare l'importance politique et économique de la République populaire de Chine pour la Suisse avec l'expertise de la Confédération sur la question chinoise, disons que le résultat est plutôt mince. Des personnes compétentes se consacrent à cette thématique mais elles sont insuffisamment nombreuses selon moi.